

Cadres de direction : focus sur l'exception salariale de GMA

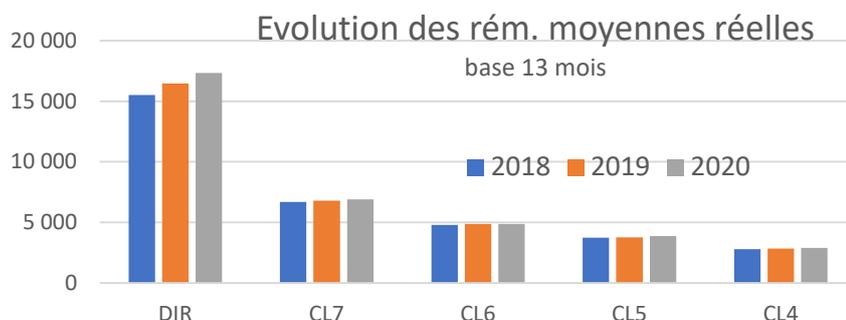
L'étude et l'analyse du bilan social 2020 feront bientôt l'objet de notre traditionnel tract de rentrée mais avant cela, un sujet nous a interpellé, l'augmentation conséquente, depuis 3 ans, de la rémunération moyenne des 125 cadres de direction de notre entreprise.

Une augmentation de 12% en trois ans :

Deux informations ont retenu notre attention à l'UGICT-CGT.

➤ En premier, le tableau III.A4.10 du bilan social qui nous indique concernant les CDI à temps plein de GMA que :

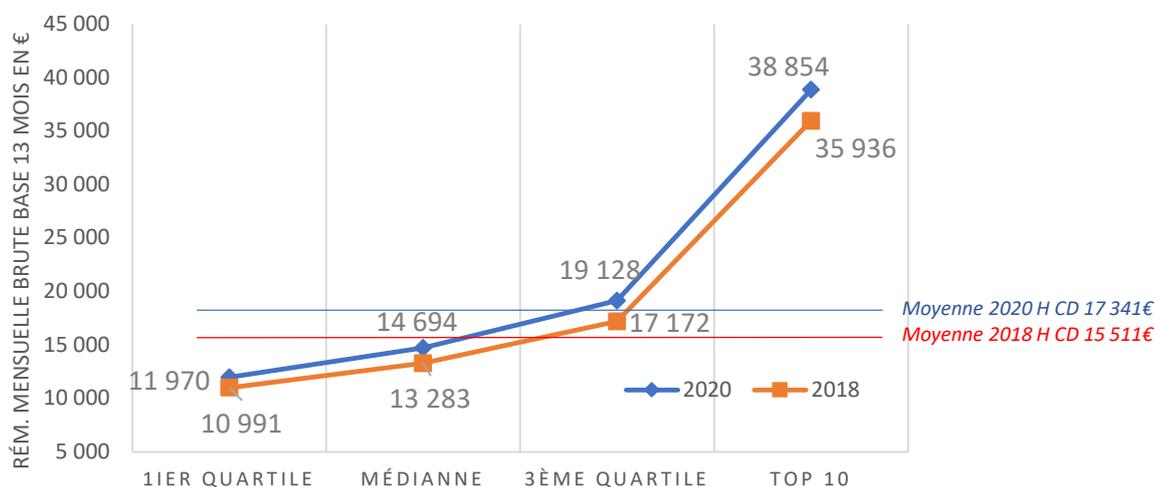
- La rémunération mensuelle réelle moyenne des cadres de direction est passée de 15 511 € en 2018 à 17 342€ en 2020 (base 13 mois), **soit une augmentation de 1 830 € par mois.**
- Celle des classes 6 a progressé dans le même temps de 82 €.



➤ Ensuite l'indicateur 221 qui nous informe que la rémunération moyenne des 10% des salariés les mieux rémunérés est, pour les hommes, quasiment huit fois plus élevée que celle des 10% des salariés touchant les plus basses rémunérations : **ce rapport est passé de 7,1 en 2018 à 7,6 en 2020.** Dans une société d'experts comme GMA, où la part des non-cadres est en constante diminution depuis plusieurs années, **ce ratio aurait dû logiquement décroître.** Son évolution positive atteste d'une politique particulière et décorrélée pour les cadres de direction.

La moyenne, une donnée statistique difficile à appréhender

Répartition des rém. mensuelles réelles base 13 mois des cadres de direction H.



La tableau qui précède illustre la dispersion importante des rémunérations dans cette classe : en 2020, 25% des DIR ont ainsi une rémunération inférieure à 11 970 € (base 13 mois) quand la moyenne des 10 salaires les plus élevés est à 38 854 €. Par contre, l'évolution salariale sur la période considérée est relativement homogène.

Des augmentations que n'explique pas le tableau des RSI (Révision de la Situation Individuelle) :

Espérance d'augmentation en €	DIR		CL7		CL6		CL5		CL4	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
2018	194	239	92	97	69	64	65	43	32	21
2019	213	83	116	102	102	87	57	54	58	46
2020	266	343	93	104	68	78	48	46	32	30
Total	672	665	301	304	238	229	171	144	122	98

Sur 2018-2020, l'espérance d'augmentation pour les cadres de direction a été d'environ 670 €, soit 4% d'évolution, en phase avec celle des autres salariés. Cela n'explique pas la hausse constatée de 12%.

La discrète astuce des primes

C'est le tableau III.A4.20 « Part des primes à périodicité non mensuelle dans la déclaration des salaires » qui nous a fourni l'explication. Stable pour l'ensemble des salariés de GMA, la part de ces primes dans les salaires est curieusement passée de 23% à 27,6% pour les cadres de direction. Et même, de 23,3% à 28,8% pour les cadres masculins de cette catégorie. **Ce qui équivaut à une augmentation supplémentaire de fait de 6,5 % et à la mise en place d'une politique salariale spécifique.** Reste 1,5% d'augmentation de la moyenne probablement lié aux salaires plus élevés des cadres récemment recrutés.

Est-il normal, pour une mutuelle comme GMA de réserver la plus grande part de sa reconnaissance aux seuls cadres de direction ? La situation que nous décrivons, et que nous découvrons car elle ne nous a pas été présentée en CSE, nous choque surtout rétrospectivement en réalité, par référence à l'extrême frilosité dont a fait preuve notre direction durant cette période dès lors qu'il s'est agi de négocier des avantages, des primes ou des augmentations pour l'ensemble des salariés. Il en a été ainsi lors des arbitrages des primes Macron, réalisés au détriment des salariés de GMA, jusqu'au refus d'octroyer des Titres Restaurant aux télétravailleurs. L'UGICT-CGT espère toujours à ce sujet une issue favorable de l'assignation qu'elle a initiée au Tribunal Judiciaire de Paris.

C'est à la lumière de cette réalité que nous irons également aux prochaines négociations sur les salaires et l'intéressement, pour tenter de rétablir un plus juste équilibre.